



23 juin 2024

Mises en examen, emprisonnements, déportations en Kanaky, l'État colonial amplifie la répression !

Après les arrestations de plusieurs militants et militantes indépendantistes, l'État français a passé un cran de plus dans la répression et la provocation envers le peuple Kanak : aujourd'hui, ce sont des mises en examen, placements en détention et déportations !

La Kanaky a été colonisée par la France en 1853. Quelques années plus tard, après la Commune de 1871, la république française utilisa ce territoire colonisé pour y déporter des milliers de communards et communardes : ces « victimes de l'histoire » dont les indépendantistes Kanak ont toujours dit que les descendants et descendantes devaient, à leurs yeux, être partie prenante de l'avenir du pays. Aujourd'hui, l'État français déporte dans l'autre sens, vers les prisons de Mulhouse, Dijon ou Blois...

L'Union syndicale Solidaires dénonce les déportations en cours et appelle à rejoindre les mobilisations qui s'organisent*.

Et comme nous le disions le 20 juin dernier, l'Union syndicale Solidaires :

- affirme sa solidarité avec le peuple kanak et avec toutes les victimes (et leurs proches) de la répression exercée, sur différents plans, par l'État français,
- demande la libération de toutes les personnes arrêtées le 19 juin mais aussi depuis plusieurs semaines dans le cadre de la mobilisation contre la loi du dégel du corps électoral,
- soutient, en Kanaky comme dans toutes les régions du monde, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes,
- appelle à reprendre sans délai le processus de décolonisation, entériné par les accords de Matignon en 1988 et de Nouméa en 1998,
- poursuit, en France et notamment dans le cadre du Collectif Solidarité Kanaky, le travail de mobilisation et d'information sur les réalités coloniales de ce pays océanien situé à plus de 16 000 kilomètres de la France.



*Sur le site internet : solidaritekanaky.fr